



Frontières. Question(s) de frontière(s) et frontière(s) en question(s): des isoglosses à la "Mise en signification du monde"

Robert Nicolaï, Katja Ploog

► To cite this version:

Robert Nicolaï, Katja Ploog. Frontières. Question(s) de frontière(s) et frontière(s) en question(s): des isoglosses à la "Mise en signification du monde". Jacky Simonin; Sylvie Wharton. Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts, ENS Editions, pp.263-287, 2012, Langages, 978-2-84788-369-5. halshs-03314588

HAL Id: halshs-03314588

<https://shs.hal.science/halshs-03314588>

Submitted on 5 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Frontières

Question(s) de frontière(s) et frontière(s) en question(s) : des isoglosses à la

« Mise en signification du monde »

Robert Nicolai, Institut universitaire de France & Université de Nice

Katja Ploog, Université de Franche-Comté, Besançon

0. Prologue : frontières et phénomènes du monde

Décider de consacrer un chapitre au thème de la « frontière » dans un volume encyclopédique des termes et concepts consacrés à la sociolinguistique des langues en contact est sans doute une bonne idée. C'est aussi une gageure car, dans le même temps, force est de constater que ce thème possède la particularité de trouver matière à s'exemplifier dans tous les chapitres de ce volume. En effet, la question des frontières est pertinente, et finalement cruciale, dès lors qu'il s'agit de rendre compte de l'un ou de l'autre des phénomènes ici abordés, qu'il s'agisse – pour prendre quelques titres de chapitres – de la catégorisation*, de la diglossie*, du continuum*, de la construction des identités, de l'élaboration des normes, des politiques linguistiques*, de l'alternance codique*, de l'acquisition* des langues ou du bilinguisme* en général. Chacun de ces chapitres en lui-même est un exemple de traitement d'un phénomène de frontière, conceptuelle ou matérielle. Alors, concrètement, comment allons-nous aborder la question ? Dans un premier temps, nous partirons d'approches linguistiques pour lesquelles la notion de frontière est considérée comme une « réalité » linguistique, matérielle et potentiellement problématique dont on doit traiter – telles les isoglosses – pour aller vers une saisie davantage dépendante des choix des acteurs¹ de la communication, plus abstraite et plus dynamique. Dans un deuxième temps, nous proposerons une réflexion générale autour de la notion de frontière en elle-même, et nous conclurons sur le lien étroit qui, à travers ses manifestations, la lie aux acteurs de la communication et à leurs représentations².

I. Frontières linguistiques : émergence d'un concept des isoglosses à la mobilité communicative³

1. Dialectologie et géolinguistique

1.1. Aux origines de l'étude des frontières linguistiques

L'origine de la dialectologie se situe au 19^e siècle, ce qui ne veut pas dire que l'on ne s'est pas intéressé à la différenciation dialectale auparavant, comme peuvent l'attester, par exemple les travaux régulièrement présentés à l'Académie de Berlin dans le siècle de Frédéric II par un auteur tel que l'Abbé Denina (1731-1813) que l'on pourrait qualifier

¹ Précisons tout de suite que parler de « choix » n'implique pas nécessairement que ce choix doive résulter d'une volonté explicite des acteurs qui l'actualisent.

² La première partie de ce chapitre a été plus particulièrement rédigée par K. Ploog et la seconde par R. Nicolai.

³ L'auteure remercie Alain Viaut pour sa relecture critique de cette partie. Les erreurs et simplifications abusives qui demeurent restent, bien entendu, de la responsabilité de l'auteure.

aujourd'hui de « paléo-dialectologue ». Dans un contexte socio-politique où le débat s'articule autour de l'unité nationale et de la notion du *peuple*, la phase des considérations spéculatives sur l'origine du langage et des langues⁴ touche à sa fin et l'on s'intéresse à nouveau à la description des faits langagiers, florissante au Siècle des Lumières (voir la *Grammaire générale* de Beauzée de 1767 ; l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, 1751-1772). Les premières grammaires comparées font leur apparition, auxquelles la dialectologie naissante apporte un éclairage historique. Alors que le concept n'est pas né encore, la notion de la *frontière* linguistique est au centre de la polémique menant à la constitution de la discipline : le courant germanique, fort des acquis de la tradition néogrammairienne⁵, postule l'existence de dialectes cohérents aux contours « nets », tandis que la tradition française, autour de Gaston Paris, convaincue de l'unité nationale, défend l'impossibilité de délimiter des dialectes dans des aires géographiques, en raison de l'hétérogénéité des parlers locaux.

C'est ainsi que Paris lance en 1888 le projet d'un atlas linguistique pour la France, avec pour objectif de permettre de visualiser la diffusion des traits linguistiques dans l'espace national – et non pas celui de localiser des patois. La philosophie positiviste, renforcée un peu plus tard par l'arrivée du structuralisme, contribue ainsi à définir la méthode *géolinguistique* : décrire – et seulement décrire – les faits linguistiques objectifs, relevés sur le terrain. Le lien avec l'espace géographique en ressort immédiatement : en répercutant les données obtenues sur une carte du territoire, on projette une sorte de « photographie aérienne » des aires de diffusion. Si la géolinguistique étudie la distribution spatiale des faits différentiels pour une langue donnée et établit des frontières linguistiques – trait par trait, mot par mot – la dialectologie se consacre à l'étude des parlers locaux, en compilant des monographies pour un lieu donné.

La démarche même du recueil des données reposait sur un questionnaire (liste de mots et de phrases qui s'allongeait d'une enquête à la suivante), et l'enquêteur avait pour tâche d'élucider les correspondances et les prononciations locales, transcrites phonétiquement sur le champ. Pour l'important *Atlas linguistique de France*, le relevé sur le terrain a été assuré par Edmond Edmont – retraité et dialectologue amateur passionné formé par Jules Gilliéron – qui a sillonné la France entre 1897 et 1901 en 8 missions. La représentativité des données recueillies est garantie par 639 points d'enquête situés à distance à peu près égale les uns des autres. Les critères ayant gouverné le choix des 735 informateurs ne sont pas explicités mais les caractéristiques générales en sont les suivantes : 102 femmes seulement pour 637 hommes ; beaucoup d'informateurs sont des notables locaux ; tous les âges sont représentés. On notera que si cette répartition semble résulter d'un choix stratégique, il ne peut cependant être question d'échantillonnage.

1.2. *Isoglosses et aires linguistiques*

L'isoglosse, définie comme la « ligne séparant deux faits sur une carte d'atlas linguistique » (Gilliéron 1902), préfigure la *frontière* linguistique. Appliqué au cas français,

⁴ On citera la distinction entre langues organiques et mécaniques avancée par Friedrich Schlegel (*Über die Sprache und Weisheit der Indier*, 1808), puis démentie par Wilhelm von Humboldt (*Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaus und seinen Einfluss auf die geistige Entwicklung des Menschengeschlechts*, 1836).

⁵ Avec notamment, après les travaux précurseurs de Rasmus Rask (1787-1832), les travaux fondateurs de Jacob Grimm (1785-1863), Franz Bopp (1833-1847), la classification « génétique » des langues par August Schleicher (1853), et les lois d'évolution phonétique (la dite « loi de Verner » de 1875).

l'isoglosse décrit les bipartitions du territoire en *aires* linguistiques – horizontales, obliques, ou en cloche – qui délimitent des espaces géographiques relatifs à un ou plusieurs faits linguistiques. Mais les aires dégagées rendent une image faussée de la réalité linguistique en ce qu'elle projettent une homogénéité certaine et rendent une image statique de la situation. Dès lors qu'aucune règle de changement (p.ex. *c > f* devant *a* ; chute de syllabes finales non accentuées) n'a été appliquée de manière systématique, ni sur le territoire intégral d'une aire linguistique définie, ni sur tous les mots, la « photographie » de ces aires obtenue par l'inscription sur la carte de frontières d'application d'une règle varie d'un trait à l'autre, d'un mot à l'autre. L'inscription des traits sur le territoire conduit ensuite à interpréter les aires comme compactes vs. morcelées ou discontinues. En ce sens, le concept d'aire linguistique est périlleux si, idéalement, il n'est pas remis en perspective par la superposition de toutes les isoglosses... Par ailleurs, parmi les présupposés de cette conceptualisation des ensembles linguistiques il y a celui d'un ensemble monolithique. Cela contribue à occulter d'autres phénomènes omniprésents tels le contact de langues et la variation linguistique (liée ou non à ce contact), donnant ainsi l'illusion d'une entité finie et « étanche ».

1.3. Géolinguistique et diachronie

Il est tentant de remettre en perspective les isoglosses en y voyant une évolution progressive des usages sur le territoire, en identifiant les aires comme conservatrices vs. innovantes vs. périphériques. L'une des hypothèses concernant la diffusion des traits structuraux dans l'espace consiste à projeter un mouvement centripète, sous forme de cercles concentriques de plus en plus larges ; ces cercles peuvent alors être interprétés a) comme frontières conjoncturelles, à valeur directionnelle, c'est-à-dire, comme limites d'extension d'un trait structural à un moment donné ou, dès lors que la puissance de diffusion diminue en s'éloignant du centre, b) comme limites de diffusion finales d'un trait. En conséquence, les frontières spatiales peuvent être projetées sur les parlers eux-mêmes, alors classés comme plus ou moins conservateurs.

Par exemple, l'on trouve sur le territoire français les formes *quièvre*, *cabrette*, *bique*, *quèbe*, *chèbre*, *chabra*, *cabra* et *craba*, qui peuvent toutes (à part *bique*) être reconduites au latin *capra*, dont elles seraient issues après avoir subi plusieurs modifications phonétiques (Brun-Trigaud *et al.* 2005, p. 46). Si l'on peut alors classer les mots comme étant plus ou moins proches phonétiquement de leur étymon latin (selon le nombre de modifications subies), rien ne permet d'affirmer cependant leur filiation : **capra > cabra > chabra > chèbre > chèvre*. En effet, les autres variantes n'appliquent qu'une partie des changements phonétiques et ne s'insèrent ainsi pas dans la « chaîne » (*quièvre*, *quèbe*, *cabrette*, *craba*), et le terme *bique* montre l'adoption possible d'un terme concurrent, issu d'une autre langue ou issu également du latin.

1.4. Aires linguistiques et contact

Comme le suggère la forme *bique* dans l'exemple de *chèvre*, les faits relevés dans une aire peuvent varier en ce que le trait/terme décrit par l'isoglosse est fréquemment doublé par un second trait/terme, d'origine allogène. La coprésence de deux termes engendre une concurrence, qui, à terme, peut se résoudre par la disparition de l'un des deux, ce qui peut se décrire comme le « déplacement historique des traits sur le terrain » (Brun-Trigaud *et al.* 2005, p. 43). Ce qu'on appelle alors aujourd'hui le *bas-latin* est en réalité un parler de contact, résultant d'une situation de contact à intensité relativement faible (le gros du

peuple ne parlait pas latin) mais sur une durée très longue, de plus de 500 ans. La forme retenue est déterminée par la situation de contact caractéristique d'un endroit donné, fait illustré par des exemples comme celui de l'opposition *nonante* vs. *quatre-vingt-dix* : alors que *nonante* est issu tout droit de la tradition romane (*nonaginta*), marqué par le système décimal, *quatre-vingt-dix* s'explique par le système duodécimal ($4 \times 20 + 10$), en vigueur dans la culture gauloise ; seules les aires périphériques ont préservé jusqu'à ce jour le terme roman.

Un autre exemple est celui de *cloche*, qui s'est imposé face à *campana* (utilisé en France jusqu'au 16^e siècle et toujours vivant en italien, en espagnol et dans l'aire occitane) ; *campane* n'a pu se maintenir face à *cloche*, issu du bas-latin *clocca*, terme importé par des missionnaires irlandais. L'étymon est aujourd'hui reconduit en breton (*kloh*) et en anglais (*clock*). Les étapes dans l'usage sont alors les suivantes : *signum* (lat.cl.) > **kloK* (celt.) > *clocca* (bas-latin) > *cloche* (fr.) – mais la discontinuité de l'évolution est évidente dans la substitution du terme du latin classique par le terme celtique.

2. Géographie et sociologie des langues

2.1. Aires linguistiques et aires culturelles

L'exemple de *cloche* montre que le changement peut être abrupt, et précoce. Au contraire, l'on observe dans le cas de *jardin* par exemple, qu'un terme peut être concurrencé, sur le territoire, par une multitude de termes aux origines diverses, et ce, sur de très longues périodes : *meix* ; *courtil* ; *ort* ; *casau* ; *ouche* ; *verger* ; *jardin* (Brun-Trigaud *et al.* 2005, p. 58). *Jardin* ne s'est finalement imposé qu'à la fin du 19^e siècle, probablement à cause de sa diffusion comme modèle standard dans les écoles. Or, le terme était présent depuis longtemps sur un territoire plus vaste que ce que laisse penser la carte. Deux raisons peuvent être invoquées pour expliquer son maintien : la spécialisation sémantico-référentielle et/ou la pression du pouvoir en place. En effet, les termes alternatifs pouvaient comporter une spécialisation référentielle : par exemple, on plantait les fruits dans le *verger* et les légumes dans le *jardin* ; le terme *casau* focalise davantage sur l'espace privatif que sur la zone de culture. Un autre exemple illustrera cette dynamique : c'est le terme *chaise*, né au 17^e siècle avec la signification qu'on lui connaît actuellement (l'objet sur lequel l'on s'assied) ; le terme plus ancien, issu comme *chaise* du latin *cathedra*, lui-même emprunté au grec, est celui de *chaire*, dont la signification présente une continuité remarquable depuis le latin, en renvoyant au lieu (symbolique) d'où l'on profère un discours public, p. ex. « chaire universitaire » ou « chaire à prêcher » (Brun-Trigaud *et al.* 2005, p. 76). Par ailleurs, le « jardin » ne représentait pas un symbole du pouvoir en place, ce qui a permis aux populations de maintenir plus librement les usages locaux. Le cas contraire est illustré par *cloche* et par *chaire* : ici, le pouvoir politique étant intimement lié au christianisme à partir du 4^e siècle⁶, le vocabulaire lié aux pratiques cultuelles est davantage enclin à s'imposer rapidement aux populations.

Les deux hypothèses (spécialisation référentielle et expression du pouvoir en place) sont complémentaires et montrent toutes deux que la dynamique des langues (l'adoption d'un nouveau terme tout comme le maintien de l'ancien) est déterminée par la vie sociale des usagers de ces langues.

⁶ La christianisation est précoce dans le pourtour méditerranéen (1^{er} et 2^e siècles) et se propage en direction de l'Ouest et du Nord au 3^e siècle.

2.2. Géographie des langues : la notion d'écologie

En tant que discipline proche de la géographie *linguistique* (et de la dialectologie), la géographie des langues semble avoir pour objet la documentation des modalités de la communication humaine dans l'espace et dans le temps. Mais contrairement à la géographie *linguistique*, qui établit les frontières internes des ensembles langagiers, le champ d'étude de la géographie des langues est l'*écologie* des langues (Ambrose & Williams 1989, Hernandez-Campoy 2001). En tant que branche de la géographie humaine, elle étudie le rôle des langues comme composante culturelle globale de l'écologie humaine (Bourdieu 1982, Pailhé 2007). Les vecteurs de la dynamique des langues pour le géographe sont alors les hommes eux-mêmes, mais aussi leur production culturelle liée à la langue, les *textes*.

L'objectif de cette approche consiste à représenter les espaces sociaux selon leur homogénéité, leur cohésion interne, leur dynamique (expansion/régression territoriale) ou leur interaction avec d'autres espaces (Brunet 1990-1996). Il s'agit alors de rendre compte de traits *généraux* afférents à une communauté en reconnaissant aux langues un rôle particulier dans la description. Ainsi, Breton (1983, p. 46) propose un schéma analytique pour les communautés humaines où la langue constitue, conjointement à la démographie et au territoire, un facteur fondateur du regroupement *ethnique*, qui, au cours du processus de son émergence, sera élaboré par une culture non-matérielle, elle-même, par la suite, garantie par des institutions politiques. En corollaire, la démographie se trouve relayée par une stratification sociale, puis par une organisation sociale autour d'un centre ; le territoire sera marqué par une économie spécifique, organisé (rentabilisé) par un réseau urbain. La langue apparaît alors comme l'un des éléments primordiaux des systèmes sociaux.

De fait, la notion d'*écologie* a été réexploitée par la sociolinguistique dès la naissance de celle-ci. Haugen, en s'appuyant sur la sociologie urbaine et la phénoménologie (inspiratrice des sciences naturelles pour l'école de Chicago), définit l'écologie des langues de la manière suivante : un espace communicatif donné (tel la ville) peut être subdivisé en différents *domaines*, liant les actes langagiers à des fonctions sociales spécifiques (Haugen 1971, p. 325-339). Le parallèle avec la dimension spatiale est ici plus ténue que pour le concept des *aires* linguistiques car, conformément à la tradition géolinguistique, les *aires* sont associées à des espaces géographiques véritables, alors que les *domaines* sont des espaces communicatifs qui ne sont pas nécessairement territorialisés.

2.3. Contiguïté géographique vs. proximité typologique et continuité historique

Une autre approche consiste à proposer des regroupements des langues du monde par familles⁷. Cette démarche se justifie par le fait que certaines proximités typologiques trouvent leur origine dans la continuité historique (la « filiation »), qui peut être transcrite géographiquement : l'on délimite ainsi, par exemple, l'espace des langues indo-européennes, qui s'étend de l'Europe occidentale (voire de l'Amérique du Nord) jusque sur le subcontinent indien (comprenant entre autres l'anglais, le russe, le persan, l'hindi) ; la famille nigéro-congolaise regroupe plus de 1000 langues (dont le wolof et le yoruba) et inclut ou non – selon les descriptions – l'espace bantou ; la famille tupi constitue un ensemble fort hétérogène de plusieurs centaines de variétés linguistiques, dont l'aire recouvre une large partie du continent sud-américain, mais dont l'espace est discontinu puisque partagé et entrecoupé par la présence d'autres familles.

⁷ Pour une discussion détaillée des classements génétiques et typologiques, voire l'article catégorisations*.

Mais ce principe de classement ne va pas sans poser des problèmes ; ainsi, mis à part une documentation très variable selon les cas, il se heurte au fait qu'il n'est pas apte à prendre en compte les contacts de langue (la superposition d'aires linguistiques typologiquement ou génétiquement distinctes), dimension pourtant fondamentale des évolutions diachroniques. Le meilleur exemple en est fourni par les langues créoles, qui, dans les typologies génétiques, forment une classe/famille à part, alors que leur proximité avec la langue base (la langue des populations colonisatrices dans le cas historique des créoles dont les langues de bases sont européennes) ne fait pas de doute : leur exclusion des familles linguistiques constitue une *mise en frontière* extrême.

La prise en compte d'un concept tel celui du *Sprachbund* (« fédération » ou « alliance » de langues) permet sans doute d'éviter l'écueil monogénétique inhérent au classement par familles en proposant le regroupement des langues par aires de convergence : la contiguïté géographique et la congruence typologique. Le terme *Sprachbund* a été forgé par Troubetzkoy, alors que la préoccupation autour de la mixité remonte à Schuchardt (1884), qui refuse d'opposer l'affinité (géo-typologique) à la parenté (génétique). L'exemple le plus connu est l'ensemble balkanique, dans lequel l'on peut regrouper des langues comme l'albanais, le bulgare, le roumain, le grec, le macédonien et certaines variétés du serbo-croate, et qui forme un ensemble doté d'une cohésion typologique remarquable dont les éléments structurels principaux sont la postposition du déterminant nominal, le futur construit avec le prédicat modal correspondant à *vouloir* et l'absence de la catégorie infinitive.

Ce concept du *Sprachbund* semble permettre, en outre, d'expliquer la forte influence lexicale du chinois sur le japonais, alors que ces deux langues appartiennent à des familles distinctes : l'émergence d'un tel ensemble est en effet attribué à des contacts linguistiques intenses, fonctions des contacts humains. Il s'agit ainsi d'un concept parfaitement ancré dans l'écologie des langues. Après avoir longtemps été délaissé, on constate qu'il retrouve une nouvelle vie, le plus souvent sous la dénomination d'*aire de convergence linguistique*, auprès des chercheurs qui, aujourd'hui, s'intéressent aux effets du contact des langues. Les considérations contemporaines concernant l'existence en Europe d'un type linguistique moyen (SAE : *Standard Average European*), idée avancée par Benjamin Whorf, se situent néanmoins dans un cadre plus proprement typologique (Haspelmath 2001), notamment dans le cadre du projet EUROTYP⁸.

2.4. L'historicité des pratiques linguistiques : territoires et communautés

Ce qui précède suggère que la diversité des pratiques sociales liées à la langue constituent l'enjeu majeur de la sociolinguistique actuelle. Une approche des langues comme *écologie* trouve son corollaire dans l'approche de Chaudenson (1977) ou de Mufwene (2001), qui tentent d'établir le conditionnement des dynamiques linguistiques par les dynamiques sociales. A partir du constat que les modèles structurels ayant servi à la constitution des langues créoles étaient des variétés non standard, Mufwene (2001) développe l'hypothèse que les caractéristiques de la dynamique de la communauté humaine expliquent les changements linguistiques observés. Ce principe (*founder principle*) prend donc appui sur l'hétérogénéité intrinsèque (mais divergente d'un cas à l'autre) des matériaux de construction, en accordant un rôle particulier à la langue fournissant la base

⁸ König, Ekkehard (with Dik Bakker, Östen Dahl, Martin Haspelmath, Maria, Koptjevskaja-Tamm, Christian Lehmann, Anna Siewierska), 1993, *EUROTYP Guidelines. European Science Foundation Programme in Language Typology*.

lexicale (*lexifier*) mais en insistant sur sa variabilité et en incluant les apports allogènes (substrats notamment). L'établissement des contours socio-démographiques précis du contact de langues sur un territoire donné devient alors l'enjeu principal permettant de comprendre la dynamique observée. Les facteurs écologiques de l'évolution linguistique sont la compétition et la sélection (au moins partielle) d'alternatives ; implicitement, la base est alors la coexistence de plusieurs alternatives, et la variation. Mufwene (2001, p. 136) pose les données suivantes comme étant pertinentes pour l'établissement des contours de cette écologie :

- les populations co-présentes et leurs proportions respectives ;
- les langues co-présentes et leur diversité (caractéristiques typologiques) ;
- l'hétérogénéité de la langue base (variantes structurelles en concurrence) ;
- la sous-catégorisation ethnique et/ou socioprofessionnelle ;
- la variabilité (modification) des facteurs précédents au cours des différentes phases d'évolution linguistique.

2.5. Diffusion des langues et aménagement du territoire

La géographie des langues recourt de manière privilégiée aux méthodes statistiques : la quantification des données humaines et linguistiques (recensements, enquêtes statistiques) est une phase indispensable, qui trouve son corollaire dans la représentation cartographiques des données et les diagrammes. Dans cette perspective, on peut considérer que la géographie des langues prend appui sur les données dialectologiques en ce que le « calcul » des pratiques sociales des langues repose sur la connaissance des pratiques langagières au sens strict. L'on calculera, par exemple, le taux de véhicularité d'une langue en établissant une relation de proportionnalité entre les locuteurs qui ont une langue comme L2 et ceux qui l'ont comme L1 : de nombreuses langues locales, ethniques, ou vernaculaires présentent un indice de véhicularité inférieur à 0,1, alors que les « grandes » langues (dites *véhiculaires*), comme l'anglais ou le persan, peuvent présenter des indices supérieurs à 10.

La géographie des langues fournit ainsi des outils précieux pour évaluer la vitalité des langues du monde (Wurm 1996). En termes de développement et de diffusion, on distingue :

- les dialectes primaires⁹ et les parlers ordinaires (all. *Umgangssprache*) ;
- les langues locales ou vernaculaires, à fonction *intra*-communautaire, dont l'état d'avancement des description et standardisation est variable (Breton 1983, p. 57 : *littérisation*), comme pour le bas-allemand ou le breton ;
- les langues véhiculaires (all. *Verkehrssprachen*), à fonction *inter*-communautaire (interethnique, interrégionale, etc.), tel le quechua et le tupí en Amérique du Sud ou le djula et le swahili en Afrique ;
- les langues nationales, dotées d'une historicité de par la reconnaissance, au sein d'une communauté, de la production culturelle en cette langue, ce qui la prédestine à devenir un moyen de communication privilégié pour la communauté (légiféré et diffusé de manière institutionnelle) ;
- les langues internationales, dominantes ou encore universelles, ayant acquis une historicité dans la communication transcommunautaire, comme le français diplomatique au 19^e siècle ou l'anglais et l'arabe de nos jours.

⁹ Cette notion semble chez Breton correspondre à la traduction de l'allemand *Mundart*, qui serait à mes yeux (KP) plus proche de *patois*.

Cette classification met l'accent sur le lien qui existe entre la fonction sociale d'une langue dans une communauté donnée et son élaboration formelle ; une langue véhiculaire a ainsi toutes ses chances d'être reconnue comme langue nationale d'un territoire donné. La géographie des langues allemande (Kloss 1967) propose à ce titre une catégorisation* tripartite :

- la *Ausbausprache* (« langue [obtenue par] élaboration ») représente le standard, obtenu par l'aménagement de la langue ; des exemples pour plusieurs *Ausbausprachen* d'un même ensemble linguistique sont le serbe et le croate, ou encore le hollandais et l'afrikaans ; la délimitation de la langue est donc explicitée par une différenciation *in vitro* par rapport à d'autres variantes (lectes) ;
- la *Abstandsprache* (« langue par distance ») est la projection sociale (*in vivo*) d'un ensemble suffisamment distinct des autres ensembles pour valider la notion de langue comme moyen de communication original décrivant les limites d'une communauté humaine, tel le frison dans l'ensemble germanique ;
- la *Dachsprache* (« langue toit »), qui fédère différentes variétés géographiques, comme la variété dite « rumantsch grischun » par rapport à l'ensemble des dialectes romanches.

L'on notera que ces trois concepts ne sont pas exclusifs : la *Abstandsprache* peut ou non être une *Ausbausprache* par ailleurs ; le portugais, l'espagnol, le danois et l'allemand en sont des exemples (une discussion plus approfondie de ces concepts est proposée dans l'article catégorisation*).

3. Vers une conception dynamique de la frontière linguistique

3.1. La gestion des espaces sociolinguistiques

On aura remarqué que la notion de *frontière* n'est pas dominante dans la discipline de la géographie des langues, bien que la représentation des données sur les cartes comme *aires* linguistiques dans l'espace physique constitue, de fait, une constante ; à l'extension géographique se superpose, comme le laisse penser la problématique de l'aménagement du territoire, une dimension supplémentaire, qui est celle de la correspondance – presque toujours partielle – entre aires administratives et aires linguistiques. Dès lors que les dispositifs administratifs prennent vie sur un territoire explicitement délimité, l'influence de cette gestion sur la diffusion des langues elles-mêmes est patente. On trouve là l'objet correspondant à celui de la macrosociolinguistique : la gestion *in vitro* des situations linguistiques au sein des ensembles humains définis (délimités) par les frontières administratives et par les échanges (*in vivo*) au sein de la communauté, qui fait l'objet de l'article « politiques linguistiques »*.

Dans l'espace francophone et plus spécifiquement en France, cette problématique est aujourd'hui largement développée par des courants sociolinguistiques soucieux de promouvoir les langues à diffusion restreinte, ce dont témoigne, à échelle européenne, la *Charte européenne pour les langues régionales ou minoritaires* par le Conseil de l'Europe. A cet égard, Viaut (2004) met en exergue la tension latente entre exo- et endofrontières, qui influent les unes sur les autres et se conditionnent mutuellement à travers le crible de comportements et de représentations des communautés correspondantes. Lüdi (1994) envisage les frontières linguistiques tout d'abord comme lignes de démarcation entre groupes sociaux pour ensuite remarquer que ces lignes sont des « objets » dynamiques en ce qu'elles fonctionnent comme lieux de rencontre, sans cesse redéfinis par les communautés.

3.2. *Espaces urbains*

Une partie du développement récent de la sociolinguistique puise, du moins en partie, ses origines dans la géolinguistique : la sociolinguistique urbaine. La visée de cette approche consiste à fournir des explications à l'objet sociologique de la *ville*, en l'éclairant par l'analyse des interactions qui y ont lieu. Mais si « [...] le champ de la sociolinguistique urbaine n'est pas simplement l'objet d'étude (la ville), alors que pour les autres études sociolinguistiques (portant par exemple sur la variation sociale, sexolectale ou encore sur l'accommodation) la ville n'est qu'une manière de délimiter l'échantillon de population prise en compte »¹⁰, l'un des focus est ici la sémiotique des espaces urbains : comment les locuteurs se représentent-ils le territoire urbain, quels concepts décrivent l'espace, où perçoivent-ils des frontières ? D'après Bulot (2001) « La sociolinguistique urbaine est une sociolinguistique en et de crise » : la ville se caractérise par une complexité humaine certaine (difficile à décrire pour les chercheurs), qui ne manque pas de générer des conflits (difficiles à gérer pour les citoyens).

Selon Calvet (1993), l'école sociologique de Chicago apporterait à la sociolinguistique deux approches nouvelles, toutes deux liées à la dynamisme caractéristique des villes, à savoir, à permettre de raisonner l'espace au-delà de la communication et de la dialectologie (les lieux/territoires se reconfigurent sans cesse par les mouvements des citoyens) ; de raisonner la communauté dans son historicité (l'humain vient à la ville avec des projets d'avenir, mais il apporte avec lui son passé, culturel et linguistique, qu'il réinvestit dans la communauté). L'historicité linguistique des territoires urbains a été mise en évidence par la sociolinguistique anglosaxonne, qui appréhende les dynamiques urbaines d'un point de vue plus variationniste, en s'appuyant sur les trois procès successifs du changement linguistique dégagés par Trudgill (1986) : la *koinéisation* (simplification des différents dialectes urbains en contact dans la ville et émergence d'un dialecte spécifiquement urbain), la *réallocation des variantes* dialectales (re/sous-catégorisation sociale des variantes dialectales) et, enfin, le *nivellement* dialectal (développement d'un standard sur la base du dialecte urbain, qui exerce ensuite une pression croissante sur les dialectes traditionnels). En prenant appui sur cette approche, Lodge (2004) décrit la dynamique linguistique parisienne en postulant que ces phases de changement constitueraient le corrélat linguistique de l'histoire de l'urbanisation, autrement dit, de l'organisation spatiale et économique de la communauté urbaine.

3.3. *La déspatialisation des territoires*

L'approche géolinguistique (au sens très large) demeure par définition – fatalement, serait-on tenté de dire – ancrée dans une perspective spatiale, territorialisée, des contacts linguistiques ; dans le contexte social actuel qui comporte un certain nombre de vecteurs de « déspatialisation des territoires », la géographie sociale est conduite à promouvoir de plus en plus des concepts comme l'*espace* ou le *territoire vécu* (voir Di Méo 1998). La ville, mise à part son hétérogénéité humaine et linguistique spécifiques, est définie comme un espace marqué par une densité importante des réseaux communicatifs (Milroy 1980), où les individus se distinguent notamment par une mobilité particulière ; l'idée qu'un parler puisse être rattaché à un territoire déterminé – ou : qu'un territoire à l'intérieur de l'espace urbain possède son propre parler – ne résiste guère aux observations.

¹⁰ Thierry Bulot (2001) dans la présentation éditoriale de *La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ?*

L'objet d'étude est désormais la perception des frontières verticales dans l'espace communicationnel par le locuteur. Cette approche élargit le champ des frontières à l'étude des catégorisations* sociolinguistiques, telles qu'elles sont rendues dans les discours épilinguistiques notamment. Bien qu'à l'origine davantage centrée sur la communauté linguistique, cette préoccupation remonte aux débuts de l'étude de la diglossie*.

4. Bilan

Les premières approches constituaient des mises en frontières par les *linguistes*, dans le cadre d'une *linguistique du système* émergente (dialectologie et géolinguistique). Ensuite, la sociologie et la géographie des langues ont fourni les outils aux mises en frontières par les *institutions* dans le cadre de l'élaboration de politiques linguistiques – l'on pourrait appeler cette approche une *linguistique des communautés*. Enfin, les approches contemporaines focalisent sur les mises en frontière par les *locuteurs* eux-mêmes, par la description de leurs *discours*, quotidiens ou épilinguistiques.

A peine un siècle après l'émergence du concept, un consensus semble se dégager en sociolinguistique autour du fait que les frontières linguistiques n'existent pas, du moins pas en tant que données « naturelles » : la réalité est complexe, polymorphe, hétérogène. Si la notion des *frontières* n'est pas pour autant caduque en linguistique, elle véhicule désormais des significations plus abstraites, avec un accent particulier sur son aspect dynamique, en ce que la sous-catégorisation sociale procède par « mises en frontières » consécutives.

Au final de sa courte vie de 150 ans, la *frontière linguistique* s'est donc en quelque sorte « grammaticalisée », en passant du statut du phénomène observable dans l'espace à celui d'un véritable outil conceptuel pour la sociolinguistique.

II. Frontières en général : des traces matérielles, des représentations et des « acteurs »

L'excursus auquel nous venons de procéder, qui nous a conduit de la notion de frontière comme phénomène apparemment empiriquement observable avec le concept d'isoglosse à la notion de frontière comme outil potentiel pour rendre compte des dynamiques sociolinguistiques, nous permet maintenant d'avancer dans la réflexion.

On aura compris qu'avec la question des frontières, il ne s'agit pas d'illustrer une simple « notion », ni de présenter un « concept » que l'on aurait construit et dont on pourrait proposer une définition, faire la description, montrer ses usages, affirmer ou contester sa pertinence, retracer la genèse de son émergence, l'historique et l'affinement de ses acceptions, l'extension de ses emplois, le domaine particulier de ses applications. Il ne s'agit de rien de cela. Les frontières sont tout simplement des « évidences »¹¹ et des « contraintes » inéluctablement inhérentes à toute perception de phénomènes, à toute manifestation de formes, à toute mise en signification d'événements.

Par rapport aux entités qu'elles cernent / permettent de générer (objets, formes, représentations), elles sont des « nécessités de construction » liées à la compréhension du monde (linguistique ou non) : au plan physique à travers des matérialités attestées (les frontières données comme susceptibles de distinguer les unes des autres des entités

¹¹ L'emploi de « évidence » ne veut pas dire que « cela va de soi ». Cela veut simplement dire que à certains niveaux ou dans certains cercles – cela est donné comme « allant de soi ». En conséquence, le caractère d'« évidence » est soumis à l'analyse : il n'échappe pas à la nécessité de sa mise en question.

linguistiques : langues et formes dans les langues) ou au plan idéal à travers des représentations construites et intersubjectivement objectivées (les frontières données comme susceptibles de distinguer entre des représentations structurales ou entre des représentations sociales). Les frontières sont toujours là. On peut, bien évidemment, en faire un objet d'analyse dans un contexte défini, mais c'est nécessairement dans le cadre d'un nouveau jeu de contraintes, et donc, d'un autre jeu de frontières, qu'on procède alors à leur saisie. Autrement dit, rendues à leur fonction de « nécessité de construction », elles constituent le *cadre* d'une analyse et sont ainsi aveuglées, « hors champ », mais elles peuvent être *objectivées* et elles autoriseront alors l'ouverture d'un questionnement à leur propos, sous réserve de (grâce à) l'élaboration d'un autre jeu de frontière qui fonctionnera comme *cadre* pour l'élaboration du questionnement envisagé.

Dans le même temps, perçues dynamiquement dans les *procès* qui les manifestent¹², elles sont dépendantes des *acteurs* et des *interprétants* que nous sommes face aux phénomènes du monde, ce qui veut dire qu'elles n'existent qu'en lien avec une modalité de prise en compte et de transformation des phénomènes dont nous sommes partie prenante : les frontières n'existent pas « pour soi ». A partir de là, elles sont déterminées par une histoire au sein de laquelle elles peuvent prendre du sens en étant éventuellement appréhendées, perçues, reconnues en termes de ruptures, de hiatus, de coupures, de limites, de répétitions ; autant de perceptions qui impliquent / supposent la présence des acteurs dans la saisie des phénomènes considérés. C'est ainsi qu'elles sont dépendantes à la fois du monde dans son extériorité et de la perception que nous en avons, et c'est pourquoi les frontières, en dépit de leur matérialité, sont concernées essentiellement par nos « interprétations » et nos « choix d'interprétation » à propos des phénomènes du monde.

Lorsque – objectivées – elles sont concrètement appréhendées en tant que limites ou en tant que distinctions établies entre des phénomènes « objectivement » présentés comme allant de soi, les frontières sont reconnues, sanctionnées, acceptées comme des évidences matérialisées, elles ne sont pas contestées et fonctionnent, selon les cas, comme des *garde-fous* ou comme des *guides* en rapport avec la construction des formes, les représentations d'événements et les *constructions de sens* que les acteurs développent – stratégiquement ou non – dans le monde auquel ils participent. Elles peuvent être appréhendées soit dans une visée statique : on travaille sur leur matérialité ; soit dans une visée dynamique : on cherche à comprendre les *procès* de leur élaboration¹³ ou bien on les utilise à des fins prospectives (ce qui est une autre façon de les appréhender). De fait, elles peuvent être appréhendées à travers plusieurs modalités d'étude qui, quoique situées sur des plans d'existence différents (questionnements sur leur *constat*, leur *interprétation*, leur *construction* et la *constitution des savoirs* corrélatifs) demandent, bien évidemment, que l'on prenne en compte l'activité et l'*activisme*¹⁴ des *acteurs* qui ont « à faire » avec les phénomènes qui les actualisent.

On retiendra donc que les frontières font partie de la vie ordinaire : tout un chacun est conduit à les expérimenter. Matérielles ou conceptuelles, elles sont prégnantes et

¹² Qui entérinent leurs mises en forme, qui concrétisent leurs marques, qui développent les interprétations qu'elles entraînent et qui, éventuellement, contribuent à consolider les différenciations qu'elles traduisent, soit en tant qu'objectivation de ruptures soit, à l'inverse, en tant qu'affirmation de continuités.

¹³ Ceux-ci sont constituants d'une formation de signes à partir de stigmates fonctionnalisés pour l'élaboration de significations « émergentes ». La *création de la frontière* est alors un objectif à atteindre, une matérialité à construire.

¹⁴ Par « *activisme* », j'entends une activité volontaire orientée pour l'obtention d'un résultat particulier. L'activisme implique l'activité, mais le contraire n'est pas vrai.

conditionnent la saisie, la lecture, la compréhension et la construction du monde dans lequel nous sommes inclus. Tout un chacun les détermine et se trouve déterminé par elles. Elles sont d'ailleurs intégrées dans l'arrière-plan métaphorique du sémantisme langagier ordinaire (« dépasser les bornes, les limites, la ligne blanche », etc.). Enfin, référé aux notions philosophiques de continuité / discontinuité et/ou de catégorie ; des Présocratiques à Foucault ou à Deleuze, le thème de la frontière est à la base de la constitution des savoirs et de la réflexion sur leur constitution. Pour conclure ces généralités, on dira que les frontières présupposent d'une part les *phénomènes* objectivables et d'autre part des *acteurs*¹⁵ qui vont les reconnaître, les interpréter, les déplacer, sinon les construire.

1. Matérialités, construits imposés et construits élaborés

Cette mise en évidence de l'interaction des phénomènes du monde et de la dynamique des acteurs qui ont « à faire avec » à propos des frontières, s'illustre pratiquement à tous les niveaux de la construction des connaissances, et tout particulièrement dans l'élaboration de taxinomies, de classifications, d'inventaires d'entités, de distinctions de formes ; dans la reconnaissance de différences qualitatives et quantitatives de continua et d'agrégats. Bref, dans l'émergence des organisations du monde en tant que constructions objectivées, dans la mise en relation des phénomènes qui se manifestent nécessairement à travers le placement (la considération, la reconnaissance) de coupures¹⁶, de discontinuités au sein d'un espace préalable qu'il s'agit d'appréhender (d'un matériau pertinent, d'un monde fonctionnel), éventuellement considéré comme indifférencié ou comme inorganisé, mais pas nécessairement. Le travail sur les frontières permet le « rendu compte » des phénomènes et rend possible leur saisie à travers un ordonnancement fondé sur des critères dont la nature variable dépend à la fois de la spécificité des phénomènes identifiés, du passé (du passif parfois !) les concernant, des options théoriques liées à cette saisie ainsi que de l'état général des connaissances du moment¹⁷. Et l'ensemble de cette dynamique donne naissance aux « objets » perçus, reconnus, inventoriés – et éventuellement échangés – dans le monde considéré. Les frontières introduisent donc un *ordre*, elles se présentent comme une *nécessité* de l'élaboration des savoirs et du fonctionnement de la vie en permettant que, pour les acteurs qui sont concernés par elles, un sens soit attribué aux phénomènes de différents types qu'elles contribuent à créer et/ou à organiser.

Toutefois, s'il va de soi que les acteurs et les phénomènes doivent bien être *co-présents* pour que le linéament (le dessin ? le dessein ?) d'une frontière puisse avoir /

¹⁵ Voir la suite du texte pour le développement de cette notion.

¹⁶ Il peut être utile distinguer entre les notions de « *coupure* » et de « *frontière* » en établissant qu'il s'agit dans les deux cas de la manifestation d'une discontinuité, mais que la « *frontière* » est présentée comme « *imposée à* » ceux qui la considèrent, tandis que la « *coupure* » est présentée comme « *introduite par* » ceux qui la considèrent. Toutefois, cette distinction, apparemment simple, est elle-même problématique : en effet, ce n'est pas parce qu'une discontinuité apparente est constatée qu'on va la reconnaître en tant que telle et l'appréhender comme « *frontière* ». Les choix théoriques et les critéologies retenus peuvent modifier les « *évidences* » (voir l'approche de Linné dans le domaine de la classification).

¹⁷ De ce point de vue, les travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles par des taxinomistes tels que Linné, Jussieu, Cuvier, Adanson, etc. – qui n'ont, bien évidemment, rien à voir avec l'étude des langues et du langage – sont importants au plan épistémologique pour comprendre l'importance et la nature problématique des frontières : autour de leurs recherches qui visaient à élaborer des systématiques et des classifications, et qui ont pris toute leur importance entre le 17^e et le 19^e siècle, une réflexion s'est développée.

prendre du sens et introduire à la constitution de savoirs corrélatifs¹⁸ sur le monde parallèlement perçu, l'importance de la place occupée par ces acteurs et le niveau de leur activisme (*versus* la prégnance et l'importance des phénomènes donnés comme pertinents) est variable selon la nature et le type des objets considérés, la place qu'ils laissent pour leur interprétation et le niveau de liberté qu'ils autorisent pour toute tentative de modification de l'ordre des choses.

A partir de là, on justifiera au plan méthodologique une ébauche de classification en deux catégories (*matérialités* et *construits*) qui se différencient par la place qu'occupent les acteurs humains dans la construction des phénomènes et dans l'élaboration des savoirs corrélatifs, soit donc, arbitrairement dénommées¹⁹ :

- les « *matérialités* » : il s'agit des phénomènes qui résultent des contraintes physiques du monde : géographiques, géologiques, biologiques, écologiques ;
- les « *construits* » qui relèvent de l'histoire des individus et de leurs développements communautaires. Il s'agit de phénomènes, moins physiques mais qui s'imposent aux acteurs, telles que les structures d'un système linguistique, un ensemble de schèmes culturels, ou bien « l'absence d'intercompréhension » dans le domaine des langues, etc. ;

On distinguera encore deux types de construits :

- les « *impositions* » qui sont imposées aux individus dans le *hic et nunc*. Elles sont généralement perçues comme des faits, des contraintes établies qui ont été construites par les générations antérieures et dont les acteurs sont obligés de tenir compte, qu'ils s'y soumettent ou qu'ils les contestent ;
- les « *élaborations* » qui sont des constructions que les individus élaborent dans leur présent et dans leur espace communautaire. Elles sont liées à l'activité des acteurs sans résulter nécessairement d'un activisme qui viserait à la remodelisation et à la recatégorisation des phénomènes (les questionnements sociolinguistiques sont tout particulièrement concernés par cette catégorie).

Dans le domaine du langage où les acteurs humains interviennent doublement (dans la *constitution* des phénomènes linguistiques et dans leur *description*), ce sont plutôt les catégories des « *impositions* » résultantes de l'histoire et celles des « *élaborations* » actualisés dans le présent des individus qui sont pertinentes. Ainsi, par exemple, les frontières des langues, dans la mesure où elles résultent de l'activité et/ou de l'activisme des acteurs humains, ne semblent pas avoir beaucoup de rapport avec celles dont traitent les systématiciens des sciences naturelles, qui travaillent sur la classification de phénomènes qui relèvent des « *matérialités* » ; même si, à un certain niveau, il va aussi de soi que les phénomènes linguistiques et langagiers sont aussi des données objectivables et contraignantes dont la présence s'impose *de facto* aux acteurs avec la même prégnance et la même extériorité que les phénomènes du monde naturel et physique. Mais, pour des raisons de critique épistémologique, cela ne rend pas moins intéressante pour nous la catégorie des « *matérialités* ». Bien au contraire, car une réflexion sur la construction des connaissances dans ce domaine des « *matérialités* », c'est-à-dire, dans un contexte où l'action des acteurs humains sur les phénomènes est, par définition, nulle, minimale ou à tout le moins indirecte, permet de mieux apprécier quel lien ce qui est donné / retenu comme « frontière » par les descripteurs d'un domaine de connaissance entretient avec la

¹⁸ J'appelle « savoir corrélatif » un savoir qui résulte d'une « mise en frontière » particulière, en tant qu'elle définit des bornes, des règles, des entités, et développe dans ce procès un état particulier de connaissance.

¹⁹ Mais on pourrait tout aussi bien les dénommer autrement.

« *réalité* » perçue, reconnue et postulée pour le monde dont ils rendent compte, et quel lien ce monde entretient avec l'*ordre* que sa mise en évidence par les descripteurs qui le postulent introduit dans les données qui le concernent²⁰.

2. Frontière, description et « *réalité* »

Et, naturellement, cela débouche sur une série de questions qui se déclinent et qui tournent (« en boucle » ?). Elles concernent les caractéristiques de l'activité engagée par les descripteurs, et la nature exacte de sa pertinence. Elles concernent aussi la « *réalité* » qui est donnée (ou qu'on se donne) à décrire, la nature de l'ordre ainsi introduit et la valeur de la description résultante²¹. Les questions suivantes sont ainsi pertinentes.

Les frontières traduisent-elles :

- Des phénomènes de la réalité mondaine ?
- Des ruptures de catégorisations* ?
- Des entités préexistantes ?
- Des entités construites ?
- Des divisions surimposées sur des *continua* ?

Autrement dit : à quoi est due la coupure opérée par la frontière ?

- A nos choix théoriques ?
- A nos connaissances empiriques préalables ?
- Aux normes et aux habitudes qui conditionnent nos comportements ?
- A la « *nature* » elle-même²² ?

En conséquence, quel est le degré de « *réalité* » de ce que l'opération de « mise en frontière » permet d'établir / construire ?

- Sur quoi est-elle fondée²³ ?
- Quelle est la nature du « *fondement* » retenu ?
- Quelle est la naturalité du savoir ainsi construit ?

²⁰ Comme je l'ai précédemment suggéré, les descriptions systématiques des sciences naturelles sont méthodologiquement utiles car, face à la naturalité des phénomènes qui les concernent, elles permettent de montrer l'importance des présupposés qui conditionnent dans leur préhension « objective » et de reconnaître le poids et la place des savoirs préalables dans l'élaboration des constructions théoriques en général. Je ne m'étendrai pas ici sur ce thème mais, par exemple, la lecture des travaux que Foucault lui a consacré est particulièrement lumineuse. Cela porte sur le rapport au réel, à l'histoire et aux organisations socio-culturelles, aux présupposés théoriques qu'impliquent ces classifications.

²¹ Pour une réflexion sur l'activité des descripteurs et des analystes, cf. Nicolai (2000, 2007a),.

²² Cf. M. Foucault, « La situation de Cuvier dans l'histoire de la biologie », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, t. XXIII, n°1, janvier-mars 1970, p. 63-92. Repris in : *Dits et écrits*, I, 1954-1975, p. 898-934. A propos des taxinomies (907) « ... Dans la mesure où on admettait... le continuum naturel, la coupure entre les genres ne peut être qu'une coupure due à notre connaissance et non pas une coupure due à la nature elle-même. Elle n'est ni absolue ni invariable, dit Anderson ».

²³ Cf. Foucault (905) « ... une catégorie taxinomique est fondée : 1) si effectivement dans le continuum des différences, elle regroupe des individus qui sont voisins dans ce continuum ; 2) si on peut, entre le dernier élément qui appartient à cette catégorie et le premier des éléments de la catégorie suivante, trouver une détermination qui soit visible, certaine, établissable et reconnaissable pour tout le monde. Ce sont là deux critères de la catégorie fondée.

[Par exemple, Linné a établi] des catégories prélevées sur des groupes d'individus, [il a regroupé] des êtres appartenant à des champs de ressemblances séparés les uns des autres et, sous prétexte qu'ils avaient des organes sexuels conformés de la même manière, [il a établi] une catégorie qu'il sautait, en quelque sorte, par-delà les ressemblances immédiates données ; il constituait ainsi des catégories abstraites, c'est-à-dire des catégories non fondées ».

Certes, ces questions ont déjà été posées²⁴, tout particulièrement dans le domaine des « *matérialités* », à propos des taxinomies et classifications naturelles, mais elles sont susceptibles de prendre une importance cruciale dès lors qu'elles sont posées dans les domaines des « *impositions* » et des « *élaborations* » (comme c'est le cas avec les langues) ; c'est-à-dire lorsqu'elles portent sur des phénomènes par lesquels les humains sont concernés en tant qu'*acteurs* à double titre : à la fois dans le jeu de leur construction (la construction de ce qui se manifeste) et dans le jeu de leur interprétation (ce qui est élaboré comme représentation).

3. Acteurs séculiers et acteurs réguliers

Il devient alors intéressant, non plus seulement d'intégrer, disons, un « acteur logique » comme « répondant théorique » de ce qui s'actualise, mais d'aller plus loin et de distinguer entre deux catégories concrètes d'acteurs qui agissent sur des plans différents et qui, très pratiquement, ont à voir (à faire) avec l'existence et l'élaboration des frontières à des niveaux distingués : les *usagers ordinaires des langues* (ce sont les acteurs « *séculiers* ») et les *descripteurs des langues* (ce sont les acteurs « *réguliers* »). Précisons : dès lors qu'on intègre la dimension de l'*acteur* ainsi complexifiée dans le schéma d'explication des phénomènes catégorisés comme « *impositions* » et « *élaborations* » (c'est-à-dire : les *construits*) la question de la frontière se complexifie également et devient la résultante du développement d'un *double procès* de « mise en signification du monde » en rapport avec ces deux niveaux distingués. Autant que le langage et les langues sont concernés, on constate, bien évidemment, que les acteurs (tous les acteurs) sont nécessairement et inéluctablement immergés dans le langage et dans les pratiques linguistiques dans le même moment qu'ils s'en distancient (notons que la distanciation au langage dans sa pratique ordinaire est l'une des nécessités de son existence même, si l'on veut bien ne pas le réduire à la simple transmission d'une information référentielle). En conséquence, les acteurs sont tous concernés par les frontières, les dynamiques des langues et leurs transformations en tant que celles-ci ne peuvent pas être autre chose que le produit de leurs propres *constructions* ; quand bien même, dans l'instant, elles leurs sont matériellement imposées, quand bien même elles préexistent à leurs perceptions. Ils se positionnent nécessairement par rapport aux frontières existantes et cela conduit toujours à une modification de l'état et des formes²⁵ de ces dernières.

La distinction entre des *acteurs séculiers* qui, à un niveau donné, interviennent dans la constitution et la transformation des phénomènes et des *acteurs réguliers* qui, à un autre niveau, interviennent dans leur description est un outil. Précisons-la :

- On entendra par « *acteurs séculiers* » ceux qui « jouent » normalement dans la clôture du système considéré : les locuteurs, les communautés. Bref, tous ceux qui actualisent et pratiquent le langage et qui, dans une intersubjectivité partagée, dans un tissu communautaire²⁶ qu'ils contribuent activement à développer (à créer, à enrichir, à appauvrir), stabilisent, revendiquent des formes linguistiques et

²⁴ Et corrélativement, on remarquera qu'elles trouvent aussi bien leur place dans l'épistémologie des « disciplines » que dans une pratique d'interprétation phénoménologique, ou dans une saisie ethnométhodologique.

²⁵ Sans rapport avec le contact des langues mais très près de la sémantique des termes, on se rappellera le commentaire de Benveniste à propos du Pont Euxin des Grecs : dénote-t-il une clôture ou un lien, un passage ? Dans un tout autre domaine, au plan de la géographie physique et à celui des circuits économiques, le Sahara représente-t-il un obstacle ou un passage, une porte ouverte entre deux mondes ?

²⁶ Pour ce terme, voir Nicolaï (2003).

langagières. Car que font d'autres qu'introduire des frontières les locuteurs qui élaborent, manifestent et retiennent des normes, créent des usages, introduisent des représentations ?

- On entendra par « *acteurs réguliers* »²⁷ tous les descripteurs, linguistes, grammairiens et autres censeurs ou évaluateurs – « légitimes » ou non²⁸ – qui produisent un discours distancié et réflexif par rapport aux pratiques, aux systèmes, aux représentations qu'ils se donnent pour objectif d'appréhender. Ils analysent, interprètent, mettent en évidence, développent et donnent à saisir les (représentations des) phénomènes linguistiques et langagiers qu'ils auront construit sur la base de quelques traits repérés et donnés comme indices et stigmates ainsi que de quelques règles qu'ils auront reprises, construites, postulées.

Ainsi, l'essentiel des conceptualisations / représentations sociolinguistiques, quel que soit l'arrière-plan théorique qu'elles retiennent, relève du travail des « acteurs réguliers » : qu'il s'agisse de la mise en évidence de pratiques diglossiques (Ferguson, Fishman, ...), de l'identification de variables (Labov, ...), de la reconnaissance d'appartenances, de « *we-codes* », « *they-codes* » (Gumperz, ...), de marquages identitaires, d'appropriation, de distanciation, (LePage, Tabouret-Keller, ...), etc.

Notons cependant – et c'est important – que la distinction ici introduite entre « acteurs réguliers » et « acteurs séculiers » est loin de renvoyer à une catégorisation* stable. A travers cette distinction catégorielle on reconnaît plutôt des rôles et des postures structurelles et fonctionnelles pour le développement de la langue lui-même, ponctuellement investis par des acteurs humains qui, à un moment donné, s'attribuent (ou se voient attribuer) ces rôles et ces postures. En effet :

- un « *acteur régulier* » ne peut pas ne pas être *aussi* une « *acteur séculier* » dans la mesure où, tout simplement, il parle ;
- un « *acteur séculier* » ne peut pas ne pas être un « *acteur régulier* » dans la mesure où, tout simplement, il ne peut pas ne pas avoir un jugement sur les productions langagières qu'il produit et celles auxquelles il est confronté²⁹ car ce jugement est intégré dans la construction de sens de ce qui est interactionnellement échangé de langue et de discours.

En changeant de place et de rôle continûment, l'ensemble des acteurs participe ainsi à la construction des langues, au développement des connaissances objectivées, à l'élaboration de schémas d'action, de comportements langagiers et de dynamiques de transformation linguistiques. Peut-être, tout simplement, comme je l'ai suggéré précédemment, parce que le fonctionnement du langage implique en lui-même et pour lui-même, sa propre distanciation. Et que, à ce niveau, la frontière n'est plus seulement un cadre de description, un objet d'étude / conflit / connaissance, mais – dans le domaine qui

²⁷ L'objectif ordinaire d'une approche sociolinguistique est de s'intéresser aux pratiques linguistiques et langagières des acteurs séculiers. S'intéresser aux pratiques descriptives des acteurs réguliers relève d'un autre domaine, épistémique, par rapport au premier. Mais dans les deux cas, la question de la « frontière » est au cœur de l'analyse.

²⁸ Notons cependant que, dans la définition même des termes, la distinction entre « régulier » et « séculier » est incidemment mise en question car la qualification « légitime » sans ambiguïté à la reconnaissance d'une « règle » !

²⁹ A la limite, le simple jugement de grammaticalité pour un énoncé donné fait référence à une saisie « régulière » de sa forme linguistique, tout autant que de sa pertinence en tant qu'occurrence. Les considérations épilinguistiques que tout membre d'une communauté est à même de porter sur ses pratiques langagières et celles auxquelles il est confronté (cf. C. Canut), renvoie aussi à une saisie « régulière ».

nous concerne – la « nécessité interne » du développement linguistique et langagier (voir Nicolai 2007b).

4. Conclusion

Cette présentation vise à mettre en évidence la complexité de la thématique de la « frontière » et à montrer qu'il n'existe pas « d'objectivité » qui en rendrait compte en excluant la dynamique des acteurs (réguliers et séculiers) du champ de l'analyse. Elle montre aussi que traiter de la « frontière » comme d'un phénomène objectif, d'une matérialité empirique face à laquelle il s'agirait de se déterminer est toujours possible, mais que cette objectivation ne doit pas occulter pour autant la réflexion sur sa nature, et que ce traitement lui-même se développe dans le cadre de frontières toujours renouvelées. La (mise en) frontière apparaît comme un objet d'étude, comme un outil conjoncturellement utilisable pour la construction de représentations du monde idéal et matériel, ordinaire et savant, mais aussi comme l'institution de contraintes sur les phénomènes et sur les acteurs. Elle est donc concernée à la fois par une théorie de la connaissance et par une théorie de l'action. On peut aussi l'appréhender en s'intéressant à deux interfaces :

- une première interface où ce qui est en jeu est la prise en considération des phénomènes, des *realia* (ce qui ne correspond cependant pas aux « matérialités » telles que je les ai définies, mais aux traces positives des « construits » (« impositions » et des « élaborations ») ; soit donc une *confrontation aux « contraintes »* manifestes, patentes (ici linguistiques et langagières). C'est cette interface qui, le plus souvent, est considérée ;
- une deuxième interface où elle est concernée par les procès cognitifs à travers l'élaboration d'interprétations et de représentations de phénomènes (soit donc, non seulement l'élaboration de « contraintes » mais aussi la réflexion sur les projections et les jeux que les acteurs introduisent en tant que stratégies et comportements pratiques par rapport à ce qui est donné et à ce qui peut être inféré en contexte). Peut-être moins évidente de ne pas se manifester dans des formes positivement identifiables, c'est cependant cette interface-là qui est fondamentale dans la compréhension, l'explicitation des phénomènes, sinon dans leur émergence³⁰.

Alors, comment conclure ? Peut-être tout simplement en résumant quelques réponses explicites ou implicites. La frontière ? C'est une non-notion, une nécessité, un outil, une construction, un fait incontournable. C'est un présupposé à la saisie, c'est une référence pour la compréhension des phénomènes, c'est une implication, c'est une matérialité conjoncturelle.

On s'attend donc à ce que des approches qui retiennent la contextualité, l'historicité des phénomènes et l'indexicalité de leurs actualisations (laquelle intègre le jeu des acteurs) soient théoriquement et méthodologiquement plus pertinentes pour rendre compte de faits et de dynamiques de frontière que des approches apparemment plus « positives », plus « objectives », qui feraient état de les considérer dans l'intangibilité de leurs représentations. Car, finalement, c'est à travers cette dynamique complexe que le langage « fonctionne », « signifie » et « agit ». Les acteurs sont « objectivement » confrontés à l'existence des frontières dans le même temps qu'ils les accentuent, les effacent, les déplacent, les redéfinissent, se les approprient, les dénie ; bref, les modifient et les

³⁰ Voir Nicolai (2007a) pour une réflexion sur ce thème particulier.

recatégorisent continuellement, contribuant ainsi à leur donner forme et sens en relation avec des projets, explicités ou non explicités qui guident leurs comportements dans la conjoncture.

5. Epilogue : la saisie des représentations

On sait que les langues sont à la fois des outils pour la communication et des constructions symboliques. En tant qu'outils, elles sont élaborées dans l'interaction et stabilisées au sein d'espaces communautaires qui développent des normes d'usage et des signes de reconnaissance, créent des références historiques, balisent des parcours de sens et communiquent à la fois, et continuellement, des informations sur des états du monde, des états d'eux-mêmes, en jugeant dans le même temps la capacité et la légitimité des acteurs / participants qui génèrent l'activité de communication en cours... et donc la pérennisation / différenciation / (re)construction de la communication et de la construction symbolique liée. Corrélativement, elles confirment l'existence, l'historicité et la matérialité des entités considérées dans ces espaces. A partir de là, les langues, d'une part en tant que signes, en tant que représentations et en tant que matérialités, et d'autre part en tant que systèmes, en tant que références discursives, politiques, culturelles, s'affirment et s'institutionnalisent en (au travers des) frontières. Ce qui n'implique pas pour autant qu'elles soient (doivent être) nécessairement traitées en lieux de ruptures et/ou en indicateurs d'éventuels « séquençages ».

Maintenant, s'il se trouvait que nous dussions initier un état classificatoire, dont on sait pourtant le peu de validité qu'il faut lui accorder, nous penserions – pour commencer – à deux grandes « catégories » (pourquoi pas !) : celle qui concerne les situations de *frontières manifestées* et celle qui concerne les situations de *frontières olitérées*. En voici une illustration possible dans laquelle la place attribuée au « etc. » fournit un indicateur de l'incomplétude de l'inventaire :

Frontières manifestées :

- *Frontières patentes* en tant qu'elles actualisent des limites à l'intercompréhension entre individus, groupes, communautés (limites entre nous et les « barbares », etc.).
- *Frontières constatées* entre ceux qui, en situation de voisinage géographique, disent « comme ceci (ceux-ci) » et ceux qui disent « comme cela (ceux-là) » – le clocher d'ici et le clocher de là (Oui, Saussure disait..., mais, déjà, bien avant lui, on disait !... – autour de la différenciation dialectale, de sa pérennisation, de son instrumentalisation (ou, à l'inverse, de son effacement).
- *Frontières institutionnalisées, légiférées*, qui traduisent, confirment, rigidifient, codifient des pratiques et des usages naturels ou imposés dans des espaces communautaires (phénomènes de diglossies, etc.).

Frontières oblitérées :

- *Frontières manipulées* au niveau des acteurs séculiers, dans les stratégies de gestion d'écarts et de différences qui introduisent du sens dans le sens, un message dans le message, une signification dans la signification, assurant la différence et la distinction dans la continuité de l'échange (construction et hétérogénéité des styles, etc.).
- *Frontières implicites, présumées* qui corroborent, soutiennent, illustrent des distinctions socialement générées dans les sociétés humaines à travers les dynamiques de composition, décomposition, recomposition des groupements d'individus et des variétés linguistiques et discursives qu'ils manifestent, etc.

- *Frontières transgressées* dans des pratiques langagières séculières qui les dissolvent où la distinction, potentiellement reconnue, n'est pas retenue comme indication pertinente (alternance codique, mixages linguistiques divers, etc.).

Mais déjà une autre catégorie se profile : c'est la catégorie des *frontières objectivées* par l'analyste, par le « descripteur » (l'acteur régulier) – qui n'a pas besoin de parler, qui n'est pas là pour ça, mais qui parle cependant... à un autre niveau : celui de la description (reconnaissance d'isoglosses), celui de la validation (pointage du bon usage), etc. Qui, dans un discours nécessairement décalé par rapport aux usages ordinaires, produit sinon une représentation de référence du moins des marques distinctives données comme caractéristiques (la description d'une représentation donnée comme système ou comme structure d'une langue dans son « abstraction ») ; qui développe sinon une parole exemplaire, du moins une tension vers une exemplarité (l'exemplarité !) (de la construction du « français » à toutes les académies, des revendications identitaires aux constructions linguistiques symboliques données comme « marqueurs » et « vecteurs » potentiels d'une « réalité » qu'ils ont pour fonction de pointer).

Ici la frontière (en tant qu'objet symbolique et en tant qu'outil fonctionnalisé) est construite, prise en compte, appréhendée « de l'extérieur ». Les critères de différenciation sont donnés par rapport à une « objectivité » élaborée à travers un système de référence externe.

Finalement, il appert de cet excursus que le thème des frontières est appréhendé à travers une saisie dans laquelle :

- les langues sont données comme représentations et/ou structures, mais aussi comme expériences vécues et/ou matérialités analysées ;
- les locuteurs et les communautés sont perçus non pas comme des acteurs confrontés à l'intangibilité d'un donné dont ils subissent les contraintes mais comme des acteurs qui (à un niveau variable, mais toujours existant), participent à l'élaboration d'un donné qu'ils contrôlent et qu'ils manipulent totalement ou partiellement ;
- l'émergence, l'effacement, le contour, la contrainte et la reconnaissance des frontières est ainsi le résultat d'une construction et d'une gestion de fait où, que ce soit en tant que données initiales ou en tant que données résultantes, elles sont reconsidérées à travers la dynamique des acteurs. Les frontières n'existent évidemment pas indépendamment des acteurs qui les prennent en compte.